#86 || NOV 2026

ASCT

Cfdt: FGTE CHEMINOTS

Avec la CFDT : Pas de fausses promesses, pas de revendications inatteignables !


© Adobe Stock

LA CFDT ELLE TRAVAILLE SUR QUOI ?

Dégradation des conditions de travail, augmentation du nombre d'évènements sureté, perte de pouvoir d'achat, difficultés à organiser sa vie personnelle, trains agents seuls, accords SNCF détournés, parcours professionnels bloqués, concurrence .... Ces sujets sont trop graves pour que les réponses se résument à des promesses de campagne !

RÉMUNÉRATION

- **Augmentation générale** des salaires, du liquidable, de la prime de travail, des indemnités et EVS
- Parvenir à un **véritable 13ème mois**
- La CFDT négocie les **critères de l'intéressement**, vote **POUR** lorsqu'une PPV est proposée, dénonce les dérives de la Direction s'agissant des primes de performance et Impec Bord
- **Rémunérer à taux plein** des temps de taxis, de parcours vers les lieux de RHR, d'habillage/déshabillage, HLP
- Garantir l'accès au **constat de langues** et maintenir la prime
- Obtenir une **prime vestimentaire** pour les missions en civil
- Augmenter le **taux titulaire**
- Rémunérer la **continuité de service**

TEMPS DE TRAVAIL

Garantir des conditions de travail acceptables est dépendant du niveau d'emploi : il est donc urgent de recruter !

- **Respecter sans interprétation l'accord sur le temps de travail** (repos, enchaînement des JS, pas de commande sur le temps personnel, respect du 19/6, versement de l'IMC...)
- Intégrer du **temps d'habillage et de déshabillage** dans les journées de service
- Intégrer du **temps d'équipement** dans les journées de service (Cosmo, mise à jour téléphone professionnel, caméra piéton...)
- Respecter le **droit à la déconnexion** et ne pas commander sur le temps de repos
- Renforcer **l'emploi et la formation des GM**

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE / PARCOURS PROFESSIONNEL

- **Recruter, et recruter à la Classe 3**
- Garantir de la **transparence sur la notation** des ASCT contractuels
- Obtenir **l'accès à la 1ère classe dès la classe 4**
- **Récupérer systématiquement** les positions, niveaux, classes qui se libèrent en cours d'année
- Respecter le parcours professionnel en **intégrant toutes les activités et les filiales**
- Maintenir les **EA et CBORM Formateurs**

SÛRETÉ / SÉCURITÉ

- La CFDT a **dénoncé à plusieurs reprises le traitement médiatique** des ASCT
- Déclencher des **embauches SOL et BORD** pour répondre aux besoins de formation et à l'équipement des trains
- Maintenir le **volontariat** pour le déploiement des caméras piétons
- Augmenter la commande d'heures de **prestations SUGE**
- **Supprimer l'EAS / l'ANS**
- **Maintien de la TCS** (Intercités a approuvé la revendication CFDT, la balle est dans le camp des autres activités)
- Renforcer la **formation initiale et continue**

FGTE CHEMINOTS

CONFLIT DE 2022 : RÉTABLISSONS LES FAITS

NON

La période électorale semble faire perdre la mémoire à certains : **NON**, SUD-Rail n'était pas la **SEULE** organisation syndicale engagée dans le conflit et c'est bien **avec la CFDT** qu'ils ont déposé les DCI et les préavis, rédigé les relevés de conciliation, les tracts communs SUD/CFDT, et participé à de multiples rencontres avec la Direction, **avant, pendant et à l'issue de la grève de Noël 2022.**

À la CFDT on ne triche pas et on assume : c'est grâce à ce travail commun, à la confiance et à la mobilisation des ASCT que nous avons obtenu des avancées historiques pour le métier :

4 ANS
Une promotion tous les 4 ans (PR, Niveau ou Classe)

60 %
de classe 4 chez TGV, 25-30 % chez TER

36 MOIS
La CAA de 36 mois pour les ASCT

ET AUSSI :

- **Des recrutements**
- **L'augmentation de la prime de travail et la fusion des taux S1 et S2**
- **L'augmentation de l'INAR**
- **La promotion à la classe 3 de tous les ASCT classe 2 sur TGV ou IC au plus tard 3 ans après leur prise de poste, et issus du parcours professionnel TER, TN ou IC depuis au moins 5 ans**
- **L'accompagnement financier des ASCT (à partir de 10 ans de pratique) souhaitant changer de métier ou évoluer vers la classe 5**
- **Un complément de rémunération en cas d'inaptitude définitive dès 10 ans de métier**
- **La réaffirmation de l'aptitude TEMPORAIRE**

ÉLECTIONS CSE 2026 · ASCT

CLAIR, NET, ENGAGÉ, VOTEZ CFDT CHEMINOTS !

